

Conseil du 8e arrondissement

Séance du 22 septembre 2020

Voeu pour améliorer l'aménagement initial de la "coronapiste" rue d'Amsterdam

Vu l'article L. 2511-12 du CGCT relatif aux vœux en Conseil d'arrondissement,

Considérant que la "coronapiste" - initialement provisoire - aménagée rue d'Amsterdam a finalement vocation à être pérennisée,

Considérant les nombreux défauts et externalités négatives de l'aménagement initial qui ont été remontés par certains habitants, professionnels et usagers de la rue d'Amsterdam et des rues adjacentes - y compris via un "sondage" en ligne dont j'ai pris l'initiative dès juillet (j'ai reçu près de 150 réponses, avec à peu près autant de soutiens que d'opposants à l'aménagement dans sa version initiale, également répartis entre riverains, professionnels et usagers de la rue d'Amsterdam et des rues adjacentes) :

1. le carrefour Amsterdam / Moscou / Liège est devenu dangereux du fait de la mise en sens contraire du haut et du bas de la rue d'Amsterdam, qui oblige les flux descendants et montants à se reporter sur les rues de Moscou et de Liège en réalisant des manoeuvres souvent accidentogènes ;
2. les importants reports de circulation subséquents sur la rue de Moscou mettent en danger les piétons à proximité de l'école maternelle Moscou ;
3. ces reports de circulation sur la rue de Moscou forment autant de nouveaux flux entrants qui embolisent la place de Dublin, aggravent l'insécurité des traversées piétonnes du carrefour Saint-Pétersbourg / Moscou / Turin / Clapeyron (ce problème sera du reste exacerbé avec l'arrivée d'une quarantaine d'enfants au 26 bis rue de Saint-Pétersbourg) puis embouteillent les rues de Saint-Pétersbourg, de Turin et jusqu'à la rue de Florence (où se trouve une école primaire), la place de l'Europe et la rue de Rome ;
4. les dévoiements des lignes de bus n°21 et 95 rue de Saint-Pétersbourg embouteillent le sens descendant, où circulent déjà les lignes n°66 et 80 (au demeurant, une partie du trajet de ces quatre lignes doublonne désormais), puis la place de l'Europe - Simone Veil et la rue de Rome ;
5. l'interdiction de la circulation générale et la limitation de vitesse rue d'Amsterdam ne sont plus respectées, notamment par les deux-roues ;
6. l'accès à la rue de Londres, notamment ses parkings, nécessite dorénavant un trajet local significativement rallongé ;

7. les sens descendant et montant de la rue d'Amsterdam sont très déséquilibrés en termes de fréquentation cycliste, le sens montant étant peu fréquenté.

Considérant par conséquent la nécessité de sécuriser le cheminement des piétons et des cycliste, de tranquilliser les voies de report de circulation et de rétablir la desserte des lignes de bus,

Sur proposition et présentation de Catherine Lécuyer, Conseillère du 8e arrondissement,

ÉMET LE VOEU :

Que l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie, M. David BELLARD :

1. révise et mette en cohérence l'ensemble du plan local de circulation (automobile et cycliste) du quartier de l'Europe ;
2. étudie, pour nourrir le débat, les options d'aménagement de la circulation alternatives suivantes :
 - a. le rétablissement de la rue d'Amsterdam en sens unique descendant avec 1 voie bus descendante + 1 voie cyclable descendante ; la mise en sens unique ascendant "parallèle" de la rue de St Petersburg ;
 - b. le déplacement de la "coronapiste" de la rue d'Amsterdam sur la rue de Saint-Pétersbourg, actuellement plus dangereuse pour les piétons et moins commerçante ;
3. rétablisse la circulation des lignes de bus n°21 et 95 rue d'Amsterdam ;
4. surélève les traversées piétonnes du carrefour Saint-Pétersbourg / Moscou / Turin / Clapeyron et étendre la superficie piétonne de la place de Dublin ;
5. élargisse la "placette" piétonne au carrefour des rues Amsterdam / Moscou / Liège ;
6. renforce sur la place de Clichy la signalisation amont de la "coronapiste" ;
7. bascule en "zone de rencontre" (limitation de la vitesse à 20 km/h ; priorité aux piétons) les rues de Moscou et de Florence où se trouvent des établissements scolaires ;
8. fasse recruter des surveillants supplémentaires pour sécuriser les traversées piétonnes "scolaires" des carrefours Saint-Pétersbourg / Moscou / Turin / Clapeyron et Amsterdam / Moscou / Liège ;
9. végétalise les trottoirs de la rue d'Amsterdam ;

10. sécurise le cheminement piéton et les flux cyclistes sur la place de l'Europe - Simone Veil.